



Invitation à l'Assemblée Générale

Elle est fixée au lundi 3 mai dans les locaux de l'Union Gramme.

Cependant, comme chaque année, il sera impossible d'atteindre le quorum de 50% et nous le constaterons officiellement à cette date.

C'est pourquoi, nous convoquons dès à présent une deuxième AG pour **le 17 lundi juin 2024** qui, elle, pourra se tenir sans quorum obligatoire à respecter.

Celle-ci se tiendra au siège de l'Union Gramme, Quai du Condroz 29 – 4031 ANGLEUR

ORDRE DU JOUR de l'Assemblée Générale du **17.6.2024**

17h30 Accueil des membres

17h45 Assemblée Générale statutaire

- Révision des statuts suite à la précédente AG
- Modèle économique de l'association et projets en cours
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2023
- Présentation du budget 2024.
- Décharge aux vérificateurs aux comptes et aux administrateurs
- Démission et nomination des Administrateurs.

Elections statutaires

En application de l'art.20 des statuts, tous les membres peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre après lui avoir donné procuration (2/2).

En cas de vote, seuls les membres peuvent participer.

ADMINISTRATEURS EN FIN DE MANDAT ET RÉÉLIGIBLES

Jacques Martin, Administrateur

Juan Herrera, Administrateur

Christophe Geron, Administrateur

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ACTUELLE

Le Conseil d'Administration :

Benoît Erpicum, Président

Jérôme Walmag, Vice-Président

Christian Maka, Administrateur Trésorier

Christine DELTOUR, Administratrice

Jean-Jacques EYEN, Administrateur

Loïc Jonckheer, Administrateur



Jacques MARTIN, Administrateur

Christophe GERON, Administrateur

Alban VAN LAETEN, Administrateur

Juan HERRERA, Administrateur

Les Vérificateurs aux comptes : David GODIN et Cedric De Sy

Appel aux candidats

Nous invitons les membres qui accepteraient de remplir un rôle actif au sein de notre association à prendre contact avec le Président ou un Administrateur avant l'Assemblée Générale. Toute proposition de service nous intéresse (Conseil d'Administration ou projets ou autres).

21h Verre de l'amitié

PROCURATION POUR L'AG DE L'UNION GRAMME à renvoyer par la poste ou par email à l'adresse suivante : d.bebonne@union-gramme.be

✂-----

- En impossibilité de me rendre à l'Assemblée Générale du 7 juin 2024
- Je donne délégation à : -----
pour me représenter officiellement.

Cette procuration n'est valable que pour l'Assemblée Générale de clôture de l'année 2023 et uniquement pour les points repris à l'ordre du jour et si l'Administrateur désigné est présent.

Nom du signataire :

(Signature précédée par "Bon pour pouvoir" écrit à la main)